

## DEMANDE DE RECTIFICATION D'UNE LISTE ÉLECTORALE

### Élections des représentants des personnels et des élèves au conseil scientifique et au conseil des formations - Scrutins des 10-11 et 24-25 mai 2022

À compléter en lettres capitales et de manière lisible par le demandeur puis à transmettre, au choix :

- **par courriel** à l'adresse suivante : [sai@lecnam.net](mailto:sai@lecnam.net)
- **en main propre** auprès du service des affaires institutionnelles, bureau 9b.0.32, 292 rue Saint-Martin, Paris 3<sup>e</sup> (horaires indicatifs : 9h-12h – 13h-17h30)

**Toute demande doit comprendre les pièces justificatives attestant de la qualité d'électeur  
et être transmise avant le 9 mai 2022 à 10 heures**

- Nom : .....
- Prénom : .....
- Si membre du personnel, fonction : .....
- Si élève du Cnam, numéro SISCOL : .....

**Demande une rectification sur la liste électorale du collège suivant (cocher la case correspondante) :**

- Collège 1 : professeurs du Cnam
- Collège 2 : professeurs des universités
- Collège 3 : autres catégories de personnel d'enseignement et de recherche
- Collège 4 : personnels BIATSS
- Collège 5 : représentants des centres associés
- Collège 6 : représentants des élèves

**Nature de la rectification demandée (cocher la case correspondante) :**

- Inscription sur la liste cochée ci-dessus
- Rectification des informations enregistrées (préciser lesquelles) : .....

• Signature du demandeur :